

Profession : ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

« L'ABF c'est celui qui dit non, mais on connaît moins celui qui dit oui ou qui fait évoluer un projet. » Fabien Sénéchal est l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour une zone s'étendant de Ouessant à Locquirec et jusqu'à Guerlesquin.

Il a trois missions principales

1 - Veiller à l'état sanitaire des monuments historiques

350 monuments historiques sur le secteur dont il a la charge (800 dans l'ensemble du Finistère). Son rôle est d'apporter, en lien avec le Conservateur Régional des Monuments Historiques, un soutien aux propriétaires (publics ou privés), de les accompagner et de les soutenir dans leurs projets, de les aiguiller vers les financements existants. Vient ensuite le contrôle, avant, pendant et après des travaux pour vérifier qu'ils sont réalisés en conformité avec ce qui est attendu.

À noter : l'ABF est conservateur des monuments historiques appartenant à l'État, c'est-à-dire pour le secteur, le château du Taureau et le château de Kerjean.

2 - Les espaces protégés

L'ABF est amené à donner son avis sur tous les espaces protégés. Au titre du code de l'urbanisme on retrouve les périmètres de protection (les fameux 500 m autour d'un monument historique) mais aussi les espaces protégés dans le cadre d'une ZPPAUP (comme à Morlaix). Les espaces protégés ne s'intéressent pas seulement au patrimoine, mais aussi à tout ce qui l'entoure et qui fait l'identité d'un secteur : l'architecture, l'environnement,

les espaces naturels... C'est une véritable démarche partagée avec les élus. Au titre du code de l'environnement, il existe dans le Finistère 78.000 hectares de sites naturels protégés. Ce sont de très grands espaces aux enjeux variés, très sensibles. Dès lors, tout projet est très impactant et l'ABF intervient pour donner un avis : travaux, démolitions, permis d'aménager, etc.

La loi impose que l'ABF porte un avis sur les permis. Cependant, dans la pratique, il préfère entamer un dialogue constructif dès l'élaboration du projet, prenant en compte les prescriptions légales et les désirs et possibilités des propriétaires, le projet final est souvent plus riche.

Dans les formes de protection évoluées



avec la Maison de l'architecture de Bretagne mais aussi l'ensemble des associations et des acteurs mobilisés autour de ce thème, qui mène ce travail de sensibilisation.

Morlaix et son patrimoine

« Sur le territoire dont j'ai la charge, Morlaix a une place toute particulière, avec un patrimoine très riche, un héritage culturel ancien, très varié. Cela va des vestiges du Moyen Âge avec la fontaine des Carmélites, aux maisons à pan de bois datant du début du XVI^e siècle, et au patrimoine industriel avec la Manufacture et le Viaduc (classés tous deux monuments historiques). À la fois pour la qualité de son patrimoine mais aussi par sa situation dans le fond de la Baie de Morlaix – une des plus belles de Bretagne – c'est donc une ville exceptionnelle. »

Les projets urbains

L'ABF ne s'intéresse pas seulement aux vieilles pierres mais aussi au cadre de vie et les projets à venir vont être déterminants pour l'évolution de la ville : le pôle gare, l'avenir du port et la réhabilitation de la Manufacture, l'avenir du secteur de l'hôpital et notamment le bas de l'hôpital (rue de Brest). Ce sont des enjeux urbains majeurs et qui retiennent naturellement toute l'attention de l'ABF. « Des projets à venir vont être déterminants pour l'image de la ville. »

L'évolution de la ZPPAUP en AVAP

La transformation en AVAP de la ZPPAUP actuelle, comme partout en France, sera l'occasion de reposer collectivement la

question du devenir et de la manière de gérer le patrimoine morlaisien en y intégrant le développement durable : les questions énergétiques, la question des déplacements ou encore la mixité sociale. « La ZPPAUP ce n'est pas patrimoine pour le patrimoine mais le patrimoine dans la ville et pour un développement harmonieux et intégré dans son époque. (...) C'est le vrai challenge de notre métier : placer le curseur au bon endroit pour ne pas empêcher les projets mais conserver le patrimoine dans de bonnes conditions. »

Un enjeu spécifique autour des pans de bois

C'est le patrimoine de pans de bois le plus riche de France voire d'Europe pour les statues si l'on en croit Daniel Le Loup, spécialiste des pans de bois, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet. Cela devrait être une grande source de fierté mais aussi d'inquiétude. Aujourd'hui l'ABF est très démuni pour intervenir sur ces précieuses maisons. « Il faut considérer que les maisons à pans de bois sont des structures homogènes, l'intérieur tenant l'extérieur. Or les outils de la ZPPAUP ne permettent d'intervenir que sur l'extérieur des bâtiments. »

Pourtant, le patrimoine morlaisien :

- présente un état sanitaire global inquiétant
- est parfois en très mauvais état
- sous des apparences très belles (une jolie peinture, un enduit récent), les surprises peuvent être très mauvaises.

Les interventions de conservation d'après guerre et des années 80 ont fait beaucoup de dégâts. Si l'on veut sauver ce patrimoine, il faut se mettre en situation de dresser un état des lieux précis et de se doter des outils juridiques pour aider les propriétaires. ★

(les ZPPAUP), des « consultations » ont été mises en place. Les dossiers sont alors examinés par l'ABF, le service de l'urbanisme et Bernard Guilcher, adjoint à l'urbanisme. C'est un véritable service de proximité avec les propriétaires.

3 - Promotion et diffusion de la qualité architecturale contemporaine

Le rôle de l'ABF en la matière est pédagogique. Il s'agit de promouvoir une architecture de qualité auprès de la population et des décideurs. Dans la plupart des départements, c'est le CAUE qui s'occupe de cette mission. Dans l'attente de sa constitution dans le Finistère, c'est l'ABF qui, en association

